

## DE LA NECESSITE DE L'ASSURANCE

## Assurances en cas de décès et assurances en cas de vie

L'assurance sur la vie, et ses multiples combinaisons, est aujourd'hui connue de tous. S'il en est qui l'ignorent, ceux-là même la connaissent. Quelque paradoxale que puisse sembler cette assertion, elle n'en est pas moins rigoureusement exacte, car le mot d'assurance, bien compris, doit évoquer l'idée d'économie, de prévoyance, d'épargne. Or, il n'y a pas un homme intelligent, si étranger soit-il à toute idée de spéculation, de commerce, d'affaires, qui, soucieux de son avenir, de la destinée des siens, ne songe à l'économie, de laquelle doit résulter, pour ses vieilles années, la paix matérielle et morale.

Cette pensée de prévoyance n'est autre que l'assurance sur la vie, le terme seul diffère.

On imite en cela, M. Jourdain qui faisait de la prose sans s'en douter.

Nous posons donc en principe que l'assurance est connue. Longtemps elle fut combattue par les idées routinières inhérentes à l'humanité.

Depuis un siècle les résultats obtenus par les Compagnies d'assurances témoignent du progrès qu'a fait l'idée d'assurance depuis bientôt cent ans. Ils témoignent également que loin de nuire à l'idée d'économie, c'est cette idée même, mieux comprise, plus largement envisagée, qui a fait aux Compagnies, dès leurs débuts, le plus grand nombre de prosélytes, la plus grande quantité d'adeptes, lesquels sont aujourd'hui devenus ses plus ardents défenseurs.

Bizarrie du sort; le bas de laine, qui craignait un instant de trouver devant lui une irréconciliable ennemie en l'assurance, s'aperçut au contraire, que l'intruse, imbuë des meilleurs sentiments, avec sa suprême bonne foi, pouvait devenir une amie. Il en fit son alliée. Bien lui en prit; car de la plus superficielle observation, il résulte qu'aujourd'hui, devant les nécessités, les forces brutales de la vie, l'idée d'économie tend à disparaître sous sa forme primitive, et qu'avant peu elle aura été complètement remplacée par un procédé nouveau plus en rapport avec le réel progrès.

On éprouve surtout aujourd'hui le besoin de jouir, de jouir du présent. L'avenir est à Dieu, disent les moins déistes, pour le besoin de leur cause; l'avenir, Dieu y pourvoira; ou encore, adviene ce pourra. Que ne songe-t-on à dire également: aide-toi, le ciel t'aidera.

La façon de s'aider que donne l'assurance est d'une indéniable facilité; elle est à la portée de tous. Elle s'offre, pour déchirer les voiles attristants de

l'avenir, pour rendre l'espoir et la force à ceux qui, dans les moments d'abattement ou de crainte, envisagent avec terreur, les charges ou les responsabilités cruelles qui leur incombent, les empêchant de vivre leur légitime bonheur.

Les besoins ne sont pas uniformes partout: ils sont grands ici, moindres là. La vanité, l'orgueil, peuvent jouer un rôle, mais la modestie, la sagesse, en ont un aussi.

Que le riche, qui, malgré tout, philosophiquement, ne doit jamais être sûr du lendemain, assure la richesse des siens; mais aussi, que celui dont la situation présente est modeste, mette ceux qui lui sont chers à l'abri de la tourmente en assurant leur avenir.

On a dit et l'on dira: L'assurance est chère; évidemment oui. On ne saurait toutefois payer trop cher la sécurité que donne une semblable mesure de prévoyance.

Elle coûtait moins cher il y a 50 ans; au point de vue du prix, c'est exact; mais ce dont il faut surtout se rendre compte, c'est que si les besoins matériels de la vie ont augmenté, les salaires se sont considérablement accrus.

On vit avec le présent et l'on ferme volontairement les yeux sur l'avenir.

On préfère ne pas se priver de certaines jouissances que d'épargner l'argent qu'on y dépense, pour assurer l'avenir de sa famille, ou même le sien propre. Vienne une catastrophe, vienne la mort, qu'arrive-t-il si vous n'avez pas songé au delà?

Le besoin à tous ses degrés, depuis la simple gêne jusqu'à la misère, assaille ceux que vous laissez derrière vous.

On trouvera peut-être un jour un moyen de rendre l'assurance plus rémunératrice et plus abordable aux petites bourses; mais jusque là, il n'est pas moins vrai qu'il y a une foule de privilégiés, commerçants, artistes, industriels, écrivains, avocats, médecins, etc., etc., qui recueillent par leurs travaux de fortes annuités, et qui, forts, ou se croyant tels, de l'avenir, à l'abri de tous revers, restent indifférents à l'assurance, alors que sagement, ils devraient prêter une oreille attentive à ses sollicitations désintéressées.

A aucune époque, on n'a eu autant à se préoccuper de l'avenir des enfants. Les voies sont obstruées, elles le seront davantage encore.

On a coutume de penser et de dire que l'instruction ouvre tous les chemins et on insinue que la fortune doit sourire aux gens instruits.

L'expérience fait chaque jour ressortir les beautés navrantes de cette utopie. Hélas, malgré tout, l'avenir sera surtout aux privilégiés, aux fortunés, car à talent, à intelligence égale, entre celui qui a et celui qui n'a pas, c'est le premier

qui réussira. La morale à tirer de tout ceci, c'est qu'il est urgent et sage de porter ses regards en avant, de sonder l'espace et de ne pas s'arrêter lâchement quand on perçoit les bornes de la réalité. La vie humaine est limitée à chacun. Nul ne sait si la destinée lui permettra de vivre assez longtemps pour assurer l'existence ou un bonheur relatif à sa famille. L'assurance sur la vie donne cette certitude, procure cette joie intime; il faut donc en accepter l'idée dont l'essence même est bienfaisante et moralisatrice.

Dans la première partie que nous venons de traiter, nous nous sommes efforcés de faire ressortir la nécessité qu'il pouvait y avoir de s'assurer au profit des autres. C'est le travail des jeunes et vigoureuses années qui doit faire face à cette obligation: c'est là l'assurance en cas de décès.

Dans cette seconde partie, nous allons envisager l'urgence qu'il y a de s'assurer pour soi-même c'est l'assurance en cas de vie: La rente viagère.

Quand, après avoir pendant de longues années, travaillé, peiné, pour s'assurer un capital destiné à rendre plus douces, plus faciles à supporter les années de l'âge avancé, on se trouve aujourd'hui où le taux de l'argent est si peu rémunérateur, dans la dure nécessité de se livrer à des spéculations souvent périlleuses pour faire face aux nombreuses nécessités de l'existence, si l'on ne veut pas attaquer son capital.

Nous parlions des fortunés tout à l'heure; dans ce cas nous n'avons en vue que la situation quasiment précaire des personnes qui ont eu l'heur ou le malheur de vieillir et qui se trouvent éseulées, parce que la destinée inclément les a laissées sans postérité, sans affections, livrées à elles-mêmes. Celles-là, d'autres aussi, payées d'ingratitude après avoir répandu le bien autour d'elles, ont le droit de ne songer qu'à leur avenir, et de mettre à l'abri leur vieillesse. C'est à elles que s'adresse la rente viagère. Elle s'adresse également aux riches.

Noblesse oblige, dit le proverbe. Tel, il y a vingt ans possédait un revenu, diminué de moitié aujourd'hui. Les besoins ont-ils changé? Oui, les charges de la vie sont devenues plus lourdes.

L'orgueil qui, dans la vie contemporaine, joue un rôle prépondérant, exige que rien ne soit modifié dans la façon de vivre. La rente viagère seule peut permettre ce miracle et c'est elle aussi, car pour être juste, il faut bien tout dire, c'est elle aussi qui permet aux riches charitables, et ils sont nombreux, de continuer leur vie durant à répandre autour d'eux d'autant plus de bienfaits que le chiffre de leurs revenus se sera plus accru.

Il est donc entendu qu'à tous les degrés